

Titre à finalité professionnelle Agent de Prévention et de sécurité

Devenez expert en sécurité avec la formation TFP Agent de Prévention et de Sécurité

Inter
Demander un devis

Les modalités de formation continue

Public :	Salarié en poste Demander d'emploi Entreprise VAE
Durée :	182 heures, 26 jours
Lieu :	Interfor - Amiens
Prochaines sessions :	Nous contacter

Objectifs

Objectif 1 Acquérir la connaissance des risques spécifiques de l'entreprise

Objectif 2 Être capable de manipuler les différents types d'installations en sécurité

Objectif 3 Obtenir l'aptitude obligatoire pour exercer dans le secteur du gardiennage et de la sécurité

Programme

Module Juridique

- Environnement juridique de la sécurité privée

Module Stratégique

- Gestion des premiers secours
- Gestion des risques et des situations conflictuelles
- Transmission des consignes et informations

Spécialité Agent de Prévention et de Sécurité

- Module juridique complémentaire : Environnement juridique de la sécurité privée.

Module Gestion des Risques

- Connaissance des vecteurs d'incendie
- Prévention des risques terroristes
- Secourir

Module Gestion des Conflits

- Gestion des risques et situations conflictuelles et conflictuelles dégradées

Module Stratégique - Complément

- Connaissance de l'outil informatique - Transmission



Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

- Titre à finalité professionnelle (TFP) inscrit au RNCP

2 Prérequis et validation des prérequis

Être en possession d'un des documents délivrés par le CNAPS et qui soit en cours de validité au moment d'entrer en formation : une autorisation préalable ou une autorisation provisoire, ou une carte professionnelle. Pour réaliser votre demande auprès du CNAPS, vous devrez :

- **Etre en possession d'une pièce d'identité en cours de validité.**
Pour les ressortissants étrangers:
- **Etre titulaire d'un titre de séjour depuis au moins 5 ans** (4bis de l'art L.612-20 du CSI, art 23 Loi SGPL). Assouplissement appliqué à l'égard des récépissés qui peuvent désormais être pris en compte pour le calcul de la durée de 5 ans de présence régulière et continue sur le territoire.
- **Fournir au CNAPS le Bulletin n°3 du casier judiciaire** délivré par une autorité judiciaire du pays d'origine de moins de 3 mois et traduit en langue française (EXCEPTION : Pour les ressortissants étrangers ayant un statut de réfugié ou bénéficiaires de la protection subsidiaire, l'absence de B3 n'est pas un motif de refus).

3 Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques
- Participation active des apprenants lors de la mise en situation

4 Délai d'accès

- Se référer au calendrier des sessions de formation.
- Lorsque tout les pré-requis sont validés et le dossier administratif complet, il est possible d'intégrer la formation jusqu'à 48h avant son démarrage.
- Sous réserve de places disponibles sur la session.

5 Modalités d'évaluation de la formation

- QCM

Quels métiers après cette formation?

- Agent de sécurité

Quelle spécialisation choisir après cette formation?

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale
- SSIAP 1 Initial : Agent de Sécurité Incendie
- SSIAP 2 Initial : Chef d'équipe de sécurité incendie

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36648/>

Date de dernière à jour : 08/04/2024

